

LE CHALLENGE ORATOIRE LYCÉEN : DÉBATTRE FACE À UN JURY DE SENIORS



OPAD
Dijon (21)
Fiche publiée le 26/05/2015

OBJECTIFS

Développer une solidarité intergénérationnelle. Lutter contre l'âgisme. Permettre à des lycéens de développer le travail d'équipe, savoir argumenter, analyser, synthétiser, rester objectif dans un débat contradictoire et savoir réagir à un interlocuteur.

PRATIQUE

Réfléchir à un événement autour de débats citoyens liant lycéens et seniors. Rédiger le règlement. Obtenir l'aval du Rectorat. Proposer le projet aux lycées alentours. Organiser une réunion avec les professeurs intéressés. S'entourer de partenaires pour organiser l'événement. Communiquer.



LES PRÉMICES DU PROJET

En 2013, les membres de la Commission Internationale de l'OPAD (une association de loisirs pour seniors dijonnais) ont émis l'idée de réunir des aînés et des lycéens autour de débats citoyens. Après des réunions préparatoires et la rédaction d'un règlement, ils ont obtenu l'autorisation du Recteur de l'Académie de Dijon et ont soumis leur projet par mail aux proviseurs des lycées dijonnais et alentours. Les professeurs des classes de Première et de Terminale intéressés ont été reçus par les organisateurs.

Ils étaient ensuite libres de choisir, soit de mobiliser toute la classe, soit d'impliquer uniquement les élèves volontaires.

Ainsi est né le « Challenge Oratoire Lycéen » dont les objectifs sont de développer une solidarité intergénérationnelle, une écoute mutuelle, une ouverture d'esprit et la citoyenneté des jeunes.

LE DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Le premier Challenge Oratoire Lycéen a eu lieu en mars 2013, le second en mars 2015.

D'abord, les organisateurs définissent un thème. « Les seniors sont-ils un poids pour la société ? » fut le thème choisi la première année. A partir de celui-ci, les élèves et leurs professeurs s'informent et recherchent des arguments en classe.

Enfin, le jour J, les participants par équipe de 2 ou 3 s'affrontent à une autre équipe du même lycée ou d'un établissement différent. Chacune tire au sort la thèse qu'elle devra défendre puis la prépare pendant 5 minutes. Les débatteurs sont donc amenés à défendre une position qui peut être différente de ce qu'ils pensent véritablement. En 2015, le thème était « l'égalité homme/femme » et les deux



thèses opposées étaient « ce sont la loi et la volonté politique qui favorisent l'égalité des sexes » et « c'est l'évolution de la société et des mentalités qui favorisent l'égalité des sexes ».

Durant 5 minutes, chaque équipe développe ses arguments pour défendre sa position. Ensuite chacune dispose de 3 minutes pour poser des questions à ses adversaires. Enfin, elles ont 2 minutes pour formuler une conclusion. Un modérateur veille au respect du temps imparti.

En 2015, 16 équipes de 2 à 3 élèves se sont affrontées durant une matinée dans la Salle des Séances du Conseil Régional de Bourgogne, partenaire du Challenge. Cette manifestation est ouverte à tout public.

Le jury est composé de 10 personnes : 2 représentants du Rectorat, 1 représentant du sponsor (Le Crédit Mutuel) et 7 retraités membres de l'OPAD. Il détermine quelles seront les deux équipes qui s'affronteront en finale. A l'issue de celle-ci, l'équipe vainqueur est désignée. A la fin de l'événement, tous les participants sont invités à déjeuner à l'OPAD et ils reçoivent un diplôme attestant de leur participation ainsi qu'une récompense.

UN PROJET PÉDAGOGUE

Ce challenge répond à des objectifs pédagogiques : développer le travail d'équipe, savoir argumenter, analyser, synthétiser, rester objectif dans un débat contradictoire et savoir réagir à un interlocuteur. C'est un bon exercice pour des élèves qui préparent le baccalauréat. Ils acquièrent de l'expérience et développent des compétences. De plus, ils prennent la parole en public et face à un jury dans une salle qui donne une solennité à l'événement.

La mise en contact des jeunes avec les seniors amène les premiers à modifier l'image qu'ils peuvent avoir des aînés et en cela, le Challenge Oratoire participe à la lutte contre l'âgisme. Le thème choisis peuvent, par ailleurs, amener les lycéens à en discuter avec les seniors qu'ils côtoient, leurs grands-parents notamment et ils sont invités à l'OPAD s'ils désirent rencontrer des aînés pour préparer leur argumentaire. Ce projet promeut l'intergénérationnel.



APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. rfvada@gmail.com